

Animation d'ateliers participatifs pour la révision du SDAGE Corse *Scontri di l'acqua* – 3 décembre 2025

Changement de pratiques et optimisation de l'usage de l'eau
Responsabilisation et mobilisation des acteurs

Synthèse des contributions et enseignements clés

Janvier 2026

Contexte et finalité

Alors que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Corse 2022-2027 est en cours de mise en œuvre, **les travaux préparatoires du SDAGE 2028-2033 ont d'ores-et-déjà été lancés.**

Le Comité de bassin Corse a adopté en octobre 2024 la synthèse provisoire des questions importantes correspondant aux grands enjeux du futur SDAGE 2028-2033.

Ce document a fait l'objet d'une consultation du public et des assemblées entre novembre 2024 et mai 2025.

A l'issue de l'analyse des contributions, le secrétariat technique du SDAGE Corse a souhaité disposer d'un nouveau regard, en mobilisant une journée d'ateliers, *scontri di l'acqua*.

Conçue sur un **format participatif**, l'objectif était de donner la possibilité aux acteurs du bassin **de faire remonter leurs retours d'expérience, en tant qu'acteur chargé de la mise en œuvre du SDAGE**, afin d'identifier les succès et les marges d'améliorations possibles à apporter à ce document de planification.

Les ateliers de travail visaient à formuler des propositions concrètes pour rendre le SDAGE 2028-2033 plus lisible, plus opérationnel et plus impactant, sans perdre en ambition pour l'eau et les milieux aquatiques.

Complémentaire aux étapes préalables de consultation, cette démarche participative visait à :

- Faire remonter les besoins,
- Identifier de nouveaux outils et leviers d'actions,
- Conforter ou infirmer certaines priorités pour la révision du SDAGE d'ores-et-déjà identifiées dans les étapes précédentes.

La préparation et l'animation de cette journée a été confiée à l'association Auxilia, en partenariat avec la Collectivité de Corse et le secrétariat technique du SDAGE.

Cet événement a réuni 79 personnes.

Contexte et finalité

Ces ateliers ont été ciblés sur **3 sujets d'actualité majeurs**, particulièrement plébiscités dans le cadre de la consultation :

Changement de pratiques et optimisation
de l'usage de l'eau

Responsabilisation et
mobilisation des acteurs

Stocker l'eau
(stockage naturel
et artificiel)

**Encourager la
sobriété**

**Améliorer les
connaissances, la
communication et la
sensibilisation**

Ces 3 thématiques ont ainsi été soumises au débat.

Toutes les propositions formulées lors de ces temps privilégiés n'ont pas systématiquement porté sur le contenu du SDAGE. Ainsi, ces dernières ont été classées selon la grille de lecture suivante :

- La proposition pourrait rentrer dans le champ de la révision du SDAGE Corse,
- La proposition ne rentre pas dans le champ de la révision du SDAGE Corse mais est en lien direct avec une meilleure appropriation de ce dernier,
- La proposition ne concerne pas directement le SDAGE Corse.

C'est particulièrement le cas de propositions visant à renforcer les moyens humains ou financiers sur certains sujets ou encore les suggestions relevant de la réglementation en vigueur.

Deux documents ont été réalisés pour synthétiser les contributions formulées lors de la journée du 3 décembre :

- **Le présent document**, qui met en évidence les enseignements clés, par thématique discutée.
- **Un document annexé sous la forme d'un tableau**, mettant à disposition l'ensemble des propositions formulées ainsi qu'une grille de lecture permettant d'identifier la nature de la proposition.

Les pages suivantes exposent les idées fortes issues de ces temps de travail, par thématique.

Approche globale

Au cours des *Scontri di l'acqua*, de nombreuses propositions ont été formulées et vont au-delà des 3 thématiques de travail proposées.

Parmi les idées transversales formulées pour améliorer la lisibilité du SDAGE, 4 idées fortes portent sur :

- **La vulgarisation du contenu du SDAGE** : de nombreux acteurs prônent un allègement des dispositions, une simplification du vocabulaire et un meilleur accompagnement à la compréhension des tenants et aboutissants du SDAGE pour les non-sachants, notamment à destination des élus locaux.
- Un **rapprochement du SDAGE vers le citoyen** pour bénéficier davantage sur son « pouvoir d'agir » et essayer les enjeux de l'eau dans la société civile. Il apparaît très clairement que la complexité de la politique de l'eau, que son organisation et les enjeux qui s'exercent constituent un volume d'informations difficile à appréhender, qui n'est pas suffisamment mis en lumière auprès de tout un chacun.
- **Une meilleure prise en compte des spécificités corses.** Le SDAGE offre une vision d'ensemble du territoire mais gomme certaines disparités qu'il conviendrait d'approcher différemment : espaces ruraux et littoraux, structuration des gouvernances et des réseaux d'acteurs locaux, etc.

- **L'illustration de la traduction opérationnelle des attendus du SDAGE, et notamment du contenu des dispositions** à l'aide de la valorisation de retours d'expériences locaux.

Si l'état des lieux et le SDAGE ont notamment permis d'améliorer la connaissance sur l'état des eaux et des milieux de l'île, de nombreuses propositions visent à encourager la **territorialisation des données et des enjeux du SDAGE** afin de permettre à chaque collectivité de disposer d'une connaissance fine facilitant la mise en œuvre de solutions.

Parole d'acteurs

Ci-après, un **extrait de verbatims** formulés lors des temps collectifs, illustrant certains des positionnements détaillés ci-avant.

« C'est un vrai millefeuille d'acteurs impliqués dans la gestion de l'eau, ce n'est pas évident d'y voir clair »

« C'est un outil de planification utile. Il faudrait une cellule d'animation pour démystifier le SDAGE, mieux en comprendre ses attendus pour rassurer les acteurs »

« La philosophie du SDAGE répond à la directive européenne. Un document d'accompagnement pour les non-sachants, moins techniques, pourrait être utile »

« On ne connaît pas bien son contenu, mais il pose des enjeux dont on parle depuis longtemps »

« le SDAGE, c'est la Corse vue de l'espace »

« Il faut donner une âme au SDAGE (le vulgariser pour les élus) »

Thématique - Stocker l'eau

Enseignements clés

Le SDAGE Corse 2022-2027 incite tous les acteurs à rechercher avant tout des solutions techniques et des pratiques plus économes en eau (rendement des réseaux AEP, valorisation des eaux pluviales).

Il promeut d'abord la préservation du stockage naturel de l'eau (infiltration en nappes, ralentissement des eaux dans les milieux aquatiques et zones humides) pour réguler les crues et soutenir les étiages.

Il évoque plusieurs formes de stockage artificiel et en fixe le cadre d'usage (barrages, retenues, réservoirs). Il fait référence à ce type de stockage dans une logique de substitution, encadrée par des démarches territoriales concertées.



Pistes de travail pour la révision du SDAGE :

- Parmi les leviers d'adaptation, **de nombreux acteurs mettent en avant le levier de la sobriété avant celui du stockage de l'eau** : « *le premier stockage, c'est l'eau que l'on ne consomme pas* ».

Via le SDAGE, avant d'envisager l'accroissement des capacités de stockage artificiel, il s'agit **d'encourager la mobilisation d'un panel de solutions à bas coût et davantage consensuelles** telles que la réduction des besoins, l'amélioration des rendements de réseaux d'eau potable, la récupération des eaux de pluies ou l'optimisation des ouvrages existants.

- **Réaffirmer l'intérêt et la plus-value des solutions fondées sur la nature (SfN)** : en valorisant les pratiques ancestrales, **le SDAGE pourrait promouvoir plus fortement les SfN** pour revenir à des pratiques favorables à l'infiltration des eaux. A ce titre, une **adaptation des guides et des démonstrateurs de solutions au contexte corse** serait bienvenue.

Si le SDAGE place d'ores-et-déjà les SfN au cœur de ses recommandations, **réaffirmer le rôle de l'hydrologie régénérative** ou encore le rôle des forêts et des services qu'elles fournissent pourraient être des pistes d'évolution.

- **Favoriser l'infiltration des eaux et reconquérir la qualité et les fonctionnalités des sols** (éponge, filtration...) passe aussi par les politiques d'aménagement du territoire et de planification urbaine. **Le SDAGE pourrait renforcer ces ambitions en la matière, en limitant par exemple l'imperméabilisation, en identifiant les secteurs à désimperméabiliser en priorité** et ceux à privilégier pour le développement urbain, sous réserve d'un renforcement de son caractère prescriptif vis-à-vis des documents d'urbanisme. Cela requiert toutefois un accompagnement important des élus pour assurer une meilleure appropriation des enjeux.

Thématique - Stocker l'eau

Enseignements clés

- **Encadrer le recours au stockage artificiel** : le **SDAGE pourrait davantage encadrer le recours au stockage artificiel**, en encourageant le dimensionnement au plus juste des besoins réels tout en valorisant et respectant les besoins des milieux. Cela suppose de mieux connaître les consommations (notamment touristiques), d'expérimenter, et de privilégier des solutions limitant l'évaporation et les risques sanitaires.
- **Promouvoir un « stockage intelligent »** (terme cité à de nombreuses reprises) : le **SDAGE pourrait réaffirmer une approche fondée sur un panel de solutions, combinant différents types de stockage** et intégrant l'ensemble des précautions environnementales, sanitaires et techniques nécessaires à leur déploiement.

Une idée clé réside également dans le besoin d'étudier finement les impacts directs (coûts et contraintes d'entretien, impacts sur le milieu) et indirects (impacts environnementaux et économiques) des nouveaux stockages artificiels, et de les comparer aux alternatives possibles.

- **Améliorer la connaissance sur le potentiel du stockage** : parmi les idées fortes propre à cette thématique, figure la question de la **méconnaissance du potentiel de stockage (y compris par les milieux naturels) et de sa mise en perspective avec les effets du changement climatique** sur l'ensemble du territoire corse. Pour objectiver le débat, le SDAGE pourrait renforcer ses ambitions en la matière, en encourageant l'amélioration des connaissances à ce sujet.

- **Adapter une approche juste et équitable** : les capacités de stockage naturel et artificiel n'étant pas les mêmes sur l'ensemble de la Corse, le SDAGE pourrait être permettre un **accès plus équitable à l'eau en développant la solidarité entre les territoires ou entre les bassins versants.**

« Le stockage c'est un sujet à bien penser, avec un panel de solutions mixtes. »

« Il faut recréer les chemins de l'eau, comme avant. »

« Le stockage est pluriel. Il faut faire attention aux équilibres. Limiter le ruissellement, stocker dans les sols et les nappes, puis seulement ensuite stocker dans un réservoir en béton »

Thématique - Améliorer les connaissances, la communication et sensibilisation pour mobiliser davantage



Le SDAGE 2022-2027 préconise de renforcer la connaissance pour mieux agir. Cette connaissance doit porter sur l'ensemble du cycle de l'eau (prélèvements, débits biologiques, ressource souterraine et superficielles, effets du changement climatique, etc.).

Il recommande de partager les savoirs via le système d'information et de gestion des eaux de Corse (SIGEC) et promeut la participation citoyenne.

Pistes de travail pour la révision du SDAGE :

- **Mieux connaître pour mieux protéger** : l'amélioration des connaissances en Corse apparaît comme un **sujet prégnant**, et ce, sur une multitude d'aspects : connaissances des prélèvements existants (y compris les forages domestiques), connaissances des potentialités notamment des nappes profondes, inventaires et état des milieux humides, état et suivi des ressources (instrumentation), sources de pollutions, etc.

Ainsi, si le SDAGE fait déjà de l'amélioration des connaissances un enjeu majeur, il apparaît certain de le **réaffirmer l'acquisition de données et de l'associer à des outils de centralisation et de partage de l'information bénéficiant d'une cellule d'animation propre**. Ce point sous-tend un enjeu de rationalisation des démarches locales de collecte et d'actualisation des données.

- **Favoriser l'association et l'implication de toutes les parties prenantes de l'eau** : parmi les sujets également prioritaires, figure le développement d'un **dialogue territorial** sur l'eau et de la **structuration de la gouvernance locale**. Le SDAGE pourrait accroître ses ambitions en réaffirmant le besoin pour chaque bassin versant de se doter d'une **instance locale de concertation** pour favoriser le partage de savoirs, la coopération entre collectivités et les échanges d'expériences avec d'autres territoires.
- **Sensibiliser davantage** : sur le plan de la sensibilisation, **donner une culture commune de l'eau**, i.e faire prendre conscience de sa rareté actuelle et de celle à venir, pour mieux la préserver apparaît comme un message structurant que le SDAGE pourrait porter.
- **En termes d'outils d'accompagnement du SDAGE** :
 - Le besoin d'appui par la Collectivité de Corse ou par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée au renforcement des capacités d'ingénierie pour mieux traduire les attendus du SDAGE.
 - L'intégration d'un volet « eau » dans les (in)formations / sensibilisations auprès du monde agricole (association des lycées agricoles, accompagnement pour une meilleure réponse face au changement climatique...

Thématique – Sobriété en eau

Enseignements clés

Le SDAGE Corse 2022-2027 fait de la sobriété en eau un principe central de gestion durable. Il insiste sur la réduction des consommations et la maîtrise des prélèvements.

La sobriété s'accompagne d'un renforcement de la sensibilisation des usagers.



De surcroît, le SDAGE encourage la préservation de la ressource en eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique, en réduisant la dépendance des usages à la ressource et en organisant un partage de l'eau entre les usages, respectueux des besoins des milieux aquatiques.

Pistes de travail pour la révision du SDAGE :

- **Faire de la sobriété le fil conducteur de l'action** : comme évoqué précédemment, **la sobriété est un levier d'actions largement partagée par les participants**. Elle est également l'affaire de l'ensemble des acteurs. De nombreuses propositions mettent en évidence la **nécessité d'impliquer tous les secteurs consommateurs d'eau** : le bâtiment (pour des constructions plus économes), l'agriculture, le tourisme, l'industrie (pour des usages maîtrisés), etc. **Inscrire et réaffirmer cet enjeu de sobriété partagée dans le SDAGE est essentiel** afin de favoriser la prise de conscience collective et de soutenir une action coordonnée et concertée.
- Pour parvenir à mesurer et suivre l'évolution des pratiques, **déployer des outils adaptés à l'objectif de sobriété** apparaît prioritaire: les équipements de compteurs connectés ou encore de sondes de suivi des débits ne sont pas suffisamment généralisés pour détecter les comportements excessifs. **Le SDAGE pourrait identifier les secteurs à équiper prioritairement.**
- **Renforcer le recours aux PTGE** : parmi les autres outils permettant d'établir des trajectoires de réduction des prélèvements, de concerter et de suivre les avancées ont été évoqués la place des Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). **Le SDAGE pourrait soutenir le déploiement opérationnel de l'outil PTGE notamment sur les secteurs en tension.**
- **Mutualiser les moyens** : pour faciliter l'atteinte de la sobriété, **le SDAGE pourrait encourager la mutualisation des moyens humains et financiers au sein des collectivités**, et notamment au bénéfice des petites communes, et ce, dans une logique de solidarité urbain-rural / amont-aval.
- **Agir via la tarification de l'eau** : encourager **l'étude et l'application de modes de tarification incitant à la sobriété** afin de renforcer la perception de la valeur de l'eau et de faire comprendre que, même si elle semble gratuite, sa distribution au robinet a un coût réel. Cette démarche vise à inciter ou incite ou sensibilise les usagers à adopter des comportements économes et à mieux gérer les ressources disponibles.

Thématique – Sobriété en eau

Enseignements clés

- Parmi les outils d'accompagnement du SDAGE aujourd'hui manquants, plusieurs pistes ont été soulevées :

- Mieux communiquer. La mise en place d'une sensibilisation régulière autour des pratiques de sobriété, structurée et adaptée aux différents publics est apparue comme un levier essentiel.

Les échanges ont mis en évidence le besoin de dépasser les actions ponctuelles pour construire de véritables stratégies de sensibilisation ciblées selon les profils (agriculteurs, professionnels du tourisme, particuliers, scolaires, administrations, industriels), afin de renforcer la compréhension des enjeux de sobriété et de favoriser changements de comportements. Cette sensibilisation pourrait s'appuyer sur des messages différenciés, des supports pédagogiques adaptés et des relais locaux, dans l'objectif de créer une culture commune de l'eau (cf. thématique connaissance/sensibilisation) et de rendre les orientations du SDAGE plus concrètes et opérationnelles pour l'ensemble des acteurs et usagers.

- Donner de la visibilité sur ce qui est possible. Plusieurs collectivités se disent prêtes à mener une politique de sobriété plus ferme, mais manquent toutefois de visibilité sur les leviers à déployer au-delà de la sensibilisation. Parmi les propositions permettant de mieux retranscrire les orientations du SDAGE, développer un guide à destination des acteurs et collectivités faisant état des leviers juridiques possibles pour limiter les usages de l'eau (à l'instar du développement des piscines individuelles par exemple) a, par exemple, été évoqué .

La Collectivité de Corse, le secrétariat technique du SDAGE Corse et l'association Auxilia remercient vivement l'ensemble des participants pour leur contribution ainsi que les animateurs pour leur mobilisation, sans qui ces journées d'échanges n'auraient pas pu avoir lieu.

Pour en savoir plus :



Un document annexé sous la forme d'un tableau, mettant à disposition l'ensemble des propositions formulées vient compléter cette synthèse.